

# DOSSIER DE PRESSE

## SIGNATURE DU PROTOCOLE INTERMINISTÉRIEL

relatif au soutien du sport de haut niveau français dans la perspective  
des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024



Centre national des sports de la Défense - Fontainebleau

Jeudi 12 septembre 2019



# Sommaire

<b>LE CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE (CNSD) . . . . .</b>	<b>4</b>
<b>LE CNSD, HÉRITIER D'UN PASSÉ MILITAIRE ET SPORTIF GLORIEUX . . . . .</b>	<b>4</b>
<b>SPORT DE HAUT NIVEAU : UNE ARMÉE DE CHAMPIONS QUI GAGNE ! . . . . .</b>	<b>5</b>
<b>SPORT 2025 : UN PLAN AMBITIEUX AUX MULTIPLES ENJEUX . . . . .</b>	<b>7</b>
La préparation physique et mentale à l'engagement opérationnel	
La reconstruction et la réinsertion des militaires blessés par le sport	
Le sport pour tous	
Le sport d'élite	
<b>UNE POLITIQUE D'OUVERTURE INTERARMÉES, INTERMINISTÉRIELLE ET INTERNATIONALE . . .</b>	<b>11</b>
<b>LE CNSD, UN SITE ENTIÈREMENT RÉNOVÉ EN 2014 . . . . .</b>	<b>12</b>
<b>LE PROTOCOLE INTERMINISTÉRIEL . . . . .</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE : PRÉSENCE DES SPORTIFS DE L'ARMÉE DE CHAMPIONS . . . . .</b>	<b>15</b>

# Programme

## ACCUEIL

- 14 h 00** Arrivée des ministres  
Accueil républicain  
Honneurs au drapeau  
Revue des troupes

## DÉROULEMENT DE PRINCIPE

- 14 h 10** Présentation d'une séance de formation d'instructeurs TIOR et PPO –  
Stade Lemerre
- 14 h 40** Présentation des blessés militaires de l'équipe de France aux Invictus Games 2020  
– Salle de musculation de la Halle Sérandour
- 15 h 15** Présentation du sport d'élite – Équipe de France militaire d'escrime – Dojo de la Halle  
Sérandour
- 15 h 40** Présentation du sport d'élite – Équipe de France militaire de natation – Piscine de  
la Halle Sérandour
- 16 h 30** Discours et signature du protocole interministériel – Halle Mimoun  
Départs de la ministre des Sports et de la secrétaire d'État auprès du Premier  
ministre, chargée des Personnes handicapés
- 17 h 15** Temps d'échanges avec les membres du Pôle France de Taekwondo et des militaires  
du bataillon de Joinville – Halle Mimoun
- 18 h 00** Départ de la ministre des Armées

## LE CNSD, HÉRITIER D'UN PASSÉ MILITAIRE ET SPORTIF GLORIEUX

Berceau du sport militaire français, le CNSD est créé le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Situé au Camp Guynemer à Fontainebleau, il comprend deux formations expertes dans le domaine de l'Entraînement physique militaire et sportif (EPMS) : l'École interarmées des sports (EIS) et l'École militaire d'équitation (EME). Organisme interarmées placé sous l'autorité du chef d'état-major des armées, il est commandé par le commissaire aux sports militaires. En avril 2018, le commissaire aux sports militaires est élu président du Conseil international du sport militaires (CISM).



### 1967 – 1998

En 1967, l'EIS naît de la fusion du groupement interarmées de Joinville, de l'école d'entraînement physique et militaire d'Antibes, du centre d'éducation physique de la Marine de Toulon et des sections militaires de tir et de parachutisme. Elle s'implante sur le site de Fontainebleau, au Camp Guynemer. Cette institution se voit alors confier une double mission autour de deux pôles prestigieux que constituent le bataillon d'Antibes pour la formation des spécialistes EPMS et le bataillon de Joinville pour l'entraînement des sportifs de haut niveau.

### 1998 – 2003

En 1998, le passage d'une logique d'armée de conscription à celle d'une logique d'armée professionnelle est l'élément déclencheur d'une profonde restructuration. Le bataillon de Joinville qui a accueilli plus de 21 000 athlètes en 45 ans est mis en sommeil, mais le bataillon d'Antibes garde la mission principale de former le personnel sportif nécessaire à la pratique de l'enseignement physique et sportif au sein des trois armées et de la gendarmerie.

### 2003 – 2014

Le 8 avril 2003, le ministre de la Défense et le ministre des Sports signent un accord-cadre pour le développement du sport de haut niveau et du sport de masse au sein des armées. En 2006, le CNSD est créé. L'accord cadre du 4 mars 2014 introduit plus de souplesse et d'adaptabilité dans le recrutement et la gestion des sportifs de haut niveau sur l'ensemble des disciplines sportives. Plus de 100 postes sont réservés aux sportifs de haut niveau, pour le ministère de la Défense et le ministère de l'Intérieur, auxquels s'ajoutent 15 postes de sportifs recrutés dans le cadre du dispositif « Handicap » du ministère de la Défense.

## Le CNSD, acteur de la nouvelle politique des sports

Après la réhabilitation complète du Camp Guynemer en 2014, le ministre de la Défense a mandaté le commissaire aux sports militaires afin de rédiger, à l'horizon de la Loi de programmation militaire (LPM), un projet de politique ministérielle des sports rénovée. Cette nouvelle politique répond aux ambitions et aux objectifs du projet « Sport 2020 », apporte une réponse adaptée aux besoins prioritaires de préparation opérationnelle du personnel militaire et à la reconstruction des militaires blessés par le sport. Elle améliore la cohérence et l'efficacité du sport comme facteur de cohésion sociale et vecteur de rayonnement vers la société civile et conforte le sport d'élite comme facteur dynamisant et indissociable de l'entraînement physique. Enfin, l'accord cadre interministériel du 4 mars 2014 pour le développement du sport de haut niveau au sein des armées confie au commissaire aux sports militaires la responsabilité des sportifs regroupés au sein de l'équipe « Armée de Champions ». À ce titre, le mythique bataillon de Joinville est réactivé.



## SPORT DE HAUT NIVEAU : UNE ARMÉE DE CHAMPIONS QUI GAGNE !

L'Armée de Champions a remporté 30 % des médailles d'or de la délégation française aux Jeux Olympiques d'été de Rio en 2016 et 80 % de médailles d'or aux Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang en 2018. Aux Jeux Paralympiques 2018, 100 % des médailles d'or sont tombées dans l'escarcelle de la Défense.



Ces résultats exceptionnels démontrent l'efficacité de la nouvelle politique sportive. Depuis la mise en place du dispositif du sport de haut niveau en 2003, les sportifs de haut niveau de la Défense ont remporté **77 médailles olympiques et paralympiques, dont 31 titres**.

Environ cent quinze sportifs de haut niveau dont quinze en situation de handicap composent l'Armée de Champions. **À ce titre, le ministère des Armées est le plus grand contributeur français au soutien du sport de haut niveau.** Affectés et gérés au CNSD, ces sportifs sont une fierté pour l'institution, car ils portent les couleurs des armées et de la gendarmerie nationale, et participent au rayonnement de la France à l'étranger lors de compétitions internationales et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Par ailleurs, ils renforcent les sélections nationales militaires et participent aux épreuves militaires nationales et internationales.



La nouvelle politique interministérielle est orientée vers le triple objectif en faveur des sportifs de haut niveau : performance sportive, accompagnement socio-professionnel et citoyenneté (valeurs militaires). Un effort particulier est porté sur l'acculturation militaire des sportifs de haut niveau de la Défense par de nombreuses actions visant à compléter leur formation militaire, renforcer la cohésion au sein de l'Armée de Champions et devenir des ambassadeurs des forces armées en France comme à l'étranger. Ainsi, le CNSD organise 2 à 3 regroupements par an des sportifs de haut niveau à Fontainebleau ou dans des unités militaires opérationnelles.

Ces derniers participent également à des opérations de relations publiques externes et internes au ministère des Armées, contribuant ainsi au rayonnement des armées. Le parrainage d'unités des forces armées renforce également le sentiment d'appartenance à l'institution.

#### Chiffres clés :

##### Jeux Olympiques d'été RIO 2016 :

- 37 participants Défense pour 396 de la délégation française, soit 9 %
- 12 médailles Défense sur 42 de la délégation française, soit 29 % (30 % des médailles d'or)

##### Jeux Paralympiques d'été RIO 2016 :

- 14 participants Défense pour 126 de la délégation française, soit 11 %
- 6 médailles Défense sur 28 de la délégation française, soit 21 % (22 % des médailles d'or)

##### Jeux Olympiques d'hiver PYEONGCHANG 2018 :

- 18 participants Défense pour 107 de la délégation française, soit 17 %
- 7 médailles Défense sur 15 de la délégation française, soit 47 % (80 % des médailles d'or)

##### Jeux Paralympiques d'hiver PYEONGCHANG 2018 :

- 3 participants Défense pour 12 de la délégation française, soit 25 %
- 9 médailles Défense sur 20 de la délégation française, soit 45 % (100 % des médailles d'or)

##### Championnats du monde :

- 36 médailles dont 16 titres en 2018 – 41 médailles dont 20 titres pour 2019 (en cours)

##### Championnats d'Europe :

- 37 médailles dont 19 titres en 2018 – 26 médailles dont 7 titres pour 2019 (en cours)



## SPORT 2025 : UN PLAN AMBITIEUX AUX MULTIPLES ENJEUX

En décembre 2018, le chef d'état-major des armées a signé le plan « Sport 2025 », prolongement du plan « Sport 2020 ». Cette politique ministérielle des sports répond à de nouveaux enjeux ministériels, interministériels, nationaux et internationaux. Elle s'inscrit dans la ligne directrice de la nouvelle LPM, du plan Famille et de l'organisation en France des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.

La gouvernance du plan « Sport 2025 » s'articule autour de plusieurs axes stratégiques :

**La préparation physique et mentale à l'engagement opérationnel.** Elle revêt une importance capitale dans un contexte d'engagement opérationnel toujours plus exigeant. Les spécialistes de l'Entraînement physique militaire et sportif (EPMS) formés au CNSD sont des acteurs clés de la préparation opérationnelle des forces armées et des échelons de soutien. Afin de répondre aux besoins des armées, directions et services et de la gendarmerie nationale, les formations de cursus du spécialiste EPMS sont renforcées et orientées vers l'aguerrissement et s'appuient sur les Techniques d'interventions opérationnelles rapprochées (TIOR) et les méthodes de Préparation physique opérationnelle (PPO). La généralisation de l'utilisation des Techniques d'optimisation du potentiel (TOP) est la clé de voûte de la préparation mentale du combattant et de sa résilience.

### Chiffres clés :

- Formation de cursus et de spécialisation : plus de 1 000 stagiaires en 2018. Accroissement de 29 % par rapport à 2017
- Taux de féminisation des stages moniteurs EPMS : 16 % en 2019-2020 contre 8 % en 2018-2019



**Les Techniques d'interventions opérationnelles rapprochées (TIOR)** ont été créées afin de permettre à des soldats de maîtriser la violence de belligérants lors de missions sur le territoire national ou en opération extérieure. Il s'agit d'être capable d'appréhender l'attaque dans son environnement pour y répondre de manière graduée. Cette notion de riposte graduée s'échelonne d'une limitation des dommages infligés jusqu'à la possibilité d'éliminer physiquement l'adversaire.



**La Préparation physique opérationnelle (PPO)** est un ensemble de procédés d'entraînement physique, contribuant à améliorer l'aptitude opérationnelle des soldats. Elle propose des outils de progression et d'entraînement simples, en alternant, l'utilisation de charges additionnelles conventionnelles, l'emploi de moyens dégradés et/ou de fortune.



**Les Techniques d'optimisation du potentiel (TOP)** sont des méthodes de préparation mentale permettant de mobiliser les ressources physiques et psycho-cognitives pour renforcer la capacité opérationnelle individuelle et collective. Elles ont pour objectifs principaux de favoriser la récupération physique et mentale, de se dynamiser physiquement et psychologiquement avant une activité, et de se réguler en situation d'action.



**La reconstruction et la réinsertion des blessés par le sport.** Elle est un axe fort de la nouvelle politique des sports. La pratique sportive encourage les rapports sociaux, permet de lutter contre le stress et l'isolement en favorisant le dépassement de soi et la solidarité et concourt ainsi à la reconstruction physique et mentale des blessés. Elle s'inscrit dans la démarche interministérielle prévue par le protocole du 4 mars 2014 au profit des militaires blessés. Sa mise en œuvre, en lien avec les cellules d'aide aux blessés, le Service de santé des armées (SSA), l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC/VG) et les associations a permis au CNSD de mettre en place une offre sportive complète (découverte, loisirs, compétitions), adaptée et évolutive, quel que soit le handicap. Les principales actions se traduisent par la conception et la mise en œuvre du programme sportif des **Rencontres militaires blessures et sports (RMBS)**, l'organisation du **Challenge Ad Victoriam**, la préparation physique aux **Invictus Games** et aux **Jeux mondiaux militaires** et l'accès au haut niveau pour certains blessés militaires. Un militaire blessé en 2014 a participé aux Jeux Paralympiques de Rio et d'autres militaires blessés sont pressentis pour les Jeux de Tokyo.

Par ailleurs, le développement de la mixité des épreuves sportives entre militaires valides et blessés et l'organisation de compétitions internationales militaires mixtes renforcent le partage des valeurs militaires et la fraternité d'armes entre blessés et valides, français et étrangers. L'association des familles à l'accompagnement des blessés favorise leur réinsertion notamment au sein du cercle familial et plus particulièrement lors des stages d'équitation adaptée au profit des blessés atteints de syndromes post traumatiques.

Enfin, depuis 2015, en lien avec la Fédération française handisport (FFH), le CNSD intègre une formation au profit des spécialistes EPMS pour accompagner les blessés en unités.

#### Chiffres clés :

- 625 blessés aux stages de reconstruction par le sport et de préparation aux compétitions en 2018 contre 530 en 2017
- 103 blessés aux stages d'équitation adaptée en 2018 contre 58 en 2015
- Challenge Ad Victoriam : 163 participants en 2018 contre 42 en 2015
- Invictus Games : 18 blessés - 20 médailles en 2014, 30 blessés - 37 médailles en 2016, 30 blessés - 36 médailles en 2017, 25 blessés - 33 médailles en 2018
- Jeux mondiaux militaires d'été : 12 blessés pour 12 médailles en 2015 en Corée du Sud

**Le Challenge Ad Victoriam** : mis en place par le CNSD en 2015, il s'adresse à tous les blessés et s'articule autour de l'échange et l'intégration. Il se traduit par un circuit de plusieurs manifestations sportives multisports organisées sur une année et récompense le sportif le plus régulier et le plus assidu dans la participation des épreuves. Les étapes du challenge tendent à se mutualiser avec les championnats de France militaires pour favoriser l'inclusion blessés/valides.



**Les Invictus Games** : initiée en 2014 par le prince Harry, cette compétition internationale hors normes constitue un encouragement pour les blessés sur leur chemin de guérison et de réadaptation. C'est également une opportunité unique pour le grand public de montrer son soutien aux hommes et aux femmes qui s'engagent pour la défense de leur pays. La première édition a eu lieu à Londres en 2014, les suivantes ont eu lieu à Orlando (USA) en 2016, Toronto (CAN) en 2017 et Sydney (AUS) en 2018. Les Invictus Games 2020 auront lieu à La Haye (NLD).



**Les Jeux mondiaux militaires** : depuis 2015, les militaires blessés peuvent participer aux Jeux mondiaux militaires (JMM) d'été en athlétisme et tir à l'arc. 17 blessés représenteront la France aux prochains JMM d'été à Wuhan en Chine en octobre prochain. Les prochains JMM d'hiver en 2021 seront ouverts aux militaires blessés dans 4 disciplines.



**Le sport pour tous.** Il est reconnu comme facteur de cohésion sociale. Qu'il soit civil ou militaire, le personnel du ministère des Armées et de la gendarmerie nationale doit pouvoir maintenir sa condition physique grâce au sport dans un souci de santé publique et d'épanouissement personnel. Le CNSD contribue au renforcement du lien entre la Nation et son Armée en organisant des actions sportives locales entre les armées, les collectivités territoriales et les fédérations sportives. Il favorise la promotion du sport pour tous, et l'échange de valeurs entre les armées et les citoyens, essentiellement les plus jeunes. Facteur déterminant de bonne santé, le sport pour tous représente un levier pour promouvoir l'égalité hommes/femmes et lutter contre toute forme de discrimination. Depuis la mise en œuvre de la nouvelle politique des sports, la mutualisation des événements sportifs avec la Fédération des clubs de la Défense (FCD), la coopération avec les fédérations sportives et les collectivités territoriales et la participation des militaires blessés ne cessent d'augmenter. Le nombre de championnats de France militaires a doublé et de nombreux événements sportifs sont organisés au profit des scolaires et des jeunes en situation de handicap. Dans le cadre de la consolidation du lien Armée/Nation, le CNSD participe également à la rénovation et à la dynamisation des journées « Sport armées jeunesse » en étant acteur du programme partenarial « Aux sports jeunes citoyens ». Le 8 octobre prochain, il organisera la Journée défense et citoyenneté (JDC) au Camp Guynemer. Par ailleurs, le CNSD veille à renforcer la mixité des championnats de France militaires et la représentativité des femmes dans les équipes de France militaires. La promotion de l'équitation militaire est également un levier dans le développement du sport pour tous. En s'appuyant sur le maillage territorial des sections équestres militaires en métropole et à l'étranger (Sénégal) les sports équestres contribuent à l'amélioration de la condition du personnel et des familles.

#### Chiffres clés :

- Championnats de France militaires (CFM) : 10 en 2014 pour 1 367 participants – 20 en 2018 pour 1941 participants dont 3 championnats mutualisés avec la Fédération des clubs de la Défense



**Le sport d'élite militaire.** Il a pour vocation de cultiver la cohésion interarmées, de partager les valeurs militaires, de développer des relations internationales et faire rayonner les armées dans une logique de performance sportive lors de compétitions internationales. Plus de 20 équipes en sports collectifs, individuels et handisports participent aux épreuves internationales militaires. Composées des athlètes de haut niveau de la défense et des meilleurs sportifs de nos armées, directions et services et de la gendarmerie sélectionnés lors des championnats de France militaires, les Équipes de France



militaires (EFM) témoignent par leurs excellents résultats de l'efficacité du dispositif actuel, plus particulièrement lors de leur participation aux JMM d'été et d'hiver. L'augmentation de la participation des sportifs de haut niveau et la présence d'entraîneurs, de préparateurs physiques et d'arbitres des différentes fédérations sportives révèlent également une volonté d'ouverture croissante entre les mondes sportifs militaire et civil. À ce titre, lors des prochains Jeux mondiaux militaires d'été à Wuhan (Chine) en octobre prochain, la délégation française aura doublé en nombre de participants par rapport aux JMM 2015 de Mungyeong en Corée du Sud.

Par ailleurs, la présidence française du Conseil international du sport militaire (CISM) depuis avril 2018 favorise le développement des compétitions internationales militaires ouvertes aux militaires blessés et l'organisation de compétitions internationales en France.

**Chiffres clés :**

- 7 championnats du monde et compétitions internationales en France depuis 2014 dont 2 ouverts aux militaires blessés
- 15 titres de champions du monde militaires en 2018
- 41 médailles aux Jeux mondiaux militaires d'été 2015 pour 162 participants
- 23 médailles aux Jeux mondiaux militaires d'hiver 2017 pour 130 participants (3<sup>e</sup> au classement des nations)

Sous l'égide du CISM, les VII<sup>e</sup> Jeux mondiaux militaires (JMM) d'été se dérouleront à Wuhan, en Chine, du 18 au 27 octobre 2019. Cet événement sportif international militaire majeur, un an avant les Jeux Olympiques d'été de Tokyo 2020, rassemblera près de 10 000 athlètes représentant 100 nations. La délégation française forte de 420 participants dont 290 athlètes avec 150 sportifs de haut niveau et 17 militaires blessés concourront dans 21 disciplines. Plus de 100 cadres techniques des trois armées, de la gendarmerie, du service de santé des armées et des fédérations sportives partenaires compléteront cette délégation.



## UNE POLITIQUE D'OUVERTURE INTERARMÉES, INTERMINISTÉRIELLE ET INTERNATIONALE

Depuis 4 ans, le CNSD a absorbé de nouvelles missions interministérielles (sportifs de haut niveau), ministérielles (blessés militaires) et relevant des armées (intégration de sections équestres militaires).

Au bilan, le plan d'action « Sport 2020 » a lancé, avec réussite, une nouvelle dynamique sur le sport militaire en le renforçant comme pilier de la préparation opérationnelle des forces et du combattant, en développant la reconstruction des blessés militaires par le sport, en augmentant le rayonnement des armées dans le monde (sport élite, sportif de haut niveau), en renforçant la cohésion sociale à travers la promotion du sport pour tous et la consolidation du lien avec la société civile, en touchant en particulier la jeunesse.

Cette dynamique a été prolongée par le chef d'état-major des armées avec le plan « Sport 2025 » afin de répondre aux attentes des différents acteurs et préparer l'organisation en France des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.

Enfin, l'élection récente du commissaire aux sports militaires à la présidence du Conseil international du sport militaire (CISM) peut servir les relations internationales militaires, la politique interministérielle des sports, et l'ouverture du CNSD à l'international en particulier dans le domaine des blessés militaires. À ce titre, la France prévoit d'organiser en septembre 2021 les *Heros Military Games* (HMG) au CNSD. À travers cet événement de rayonnement international, la France et les Français pourraient témoigner de manière forte leur soutien aux blessés des armées.

Dans le cadre de cette politique d'ouverture, le commissaire aux sports militaires représente les armées et siège au Comité international olympique (CIO), au Comité national olympique et sportif Français et au Comité paralympique et sportif français (CPSF). Par ailleurs, la ministre des Armées a désigné le commissaire aux sports militaires pour représenter le ministère des Armées au sein de l'Agence nationale de sport (ANS), créée à l'initiative du ministère des Sports en avril 2019, afin d'accompagner les politiques publiques relatives au sport de haut niveau et au sport pour tous. Enfin, l'attribution par le réseau Grand Insep du label « palier Bronze » au CNSD (cf. ci-dessous) constitue une reconnaissance du niveau d'excellence des infrastructures et des conditions d'accueil des pôles Espoirs et pôles France. À ce titre, le CNSD accueille 76 jeunes dans 6 disciplines.



Le CNSD est intégré officiellement au réseau Grand Insep depuis le 11 septembre 2018. Ce réseau a vocation à faciliter les préparations des sportifs de haute performance français en favorisant leur accueil et la mise à disposition des infrastructures et des savoir-faire (TOP, aguerissement, cohésion, soutien et recherche médicale). Le label « palier Bronze » garantit l'aménagement et la qualité des sites d'entraînement et de formation de sportifs de haut niveau, ainsi que le respect d'une approche éthique de la performance.

### Chiffres clés :

- 29 conventions de partenariat avec les fédérations sportives dans le domaine du sport de haut niveau, de l'insertion professionnelle, de la coopération technique et de la recherche
- 14 organismes institutionnels, privés et associatifs constituant le « Club partenaire du CNSD »
- 25 conventions de partenariat avec les collectivités locales
- 11 stages TOP organisés au profit des fédérations sportives depuis 2014
- 23 stages sportifs au profit de 12 fédérations en 2018
- 3 pôles France (natation, taekwondo, athlétisme) au profit de 37 sportifs dont 26 internes
- 3 pôles Espoirs (handball, course d'orientation, athlétisme) au profit de 39 sportifs dont 28 internes

## LE CNSD, UN SITE ENTIÈREMENT RÉNOVÉ EN 2014

Les installations du site de Fontainebleau dataient des années 1950 et ne correspondaient pas aux standards de performance, de confort et de sécurité nécessaires pour permettre au CNSD de conserver son ambition d'excellence sportive.

Le ministère de la Défense a donc décidé de conclure un contrat de partenariat d'une durée de 30 ans avec un groupement d'entreprises afin qu'un opérateur privé prenne en charge la réhabilitation du site,



la conception et le financement des nouvelles infrastructures, l'exploitation du site et la gestion du public en dehors des créneaux réservés aux militaires.

Le partenariat entre le ministère des Armées et le ministère des Sports repose sur un cadre réglementaire visant à favoriser le soutien au sport de haut niveau français. Ce dispositif complété par le contrat de partenariat entre la société Quartier Sports Défense (QSD) et le ministère des Armées intègre une gestion innovante du CNSD. À ce titre, le partenaire assure la commercialisation des installations sur les créneaux laissés disponibles une fois les missions du CNSD réalisées.



L'organisation du site a été repensée dans l'esprit d'une grande clairière avec les installations et les espaces de vie concentrés au cœur de la forêt et de nombreux équipements de dernière génération :

- 1 bâtiment commandement de 3 000 m<sup>2</sup>
- 1 halle omnisport de 2 000 m<sup>2</sup>
- 1 halle de 7 500 m<sup>2</sup> avec piscine de 50 m, mur amovible, salles de musculation-fitness, sports de combat, saunas et restaurant
- 1 piste d'athlétisme indoor de 7 000 m<sup>2</sup>
- 3 terrains de football/rugby extérieurs
- 1 parcours d'obstacles
- 4 bâtiments d'hébergement (291 chambres dont 10 PMR, 391 lits)



Enfin, la réhabilitation de l'emprise du CNSD de 45 hectares (ha) s'inscrit au cœur d'une démarche environnementale tant pour la construction des bâtiments que pour leur exploitation. Une attention particulière a été portée aux économies d'énergie et le choix de conception et de matériaux vise également à respecter l'environnement forestier du site. Les bâtiments bénéficient de trois certifications environnementales (Haute Qualité Environnementale, Habitat et Environnement et le label Performances énergétiques et Qualité Associés). Le site est déclaré pilote Biodiversité en 2019.

Le projet s'est voulu ambitieux en termes de respect du site naturel. Le groupement a réalisé un partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle pour les enjeux de biodiversité et avec l'Agence de l'eau pour la valorisation des eaux de pluies sur les 50 ha. À titre d'exemple, plus de 500 arbres et arbustes ont été plantés, les espaces naturels ont été organisés selon une typologie de prairies, rase et haute, des noues plantées permettent de stocker l'eau de ruissellement et de créer des masses arborées.

## LE PROTOCOLE INTERMINISTÉRIEL



La France a obtenu le 13 septembre 2017 l'organisation en 2024 des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) par décision du comité international olympique. Depuis la création du bataillon de Joinville en 1956, le ministère des Armées poursuit une longue tradition de soutien des forces armées à l'effort national au profit du sport de haut niveau français. La professionnalisation des armées et la nouvelle politique interministérielle des sports ont conduit à rénover le modèle de soutien des forces armées au sport de haut niveau, et à développer de nouvelles relations avec le mouvement sportif et le ministère des Sports.

La réforme de la gouvernance du sport français, avec la création de l'Agence nationale du sport, conjuguée à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, marque une nouvelle ère du sport français.

Par ce protocole qui complète l'accord-cadre interministériel du 4 mars 2014, le ministère des Armées, le ministère de l'Intérieur (gendarmerie nationale), le ministère des Sports et la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées s'engagent à développer des actions communes en faveur du sport de haut niveau français, visant à la réussite des JOP 2024 en France.

Au-delà de cette échéance, ce protocole vise à renforcer, dans la durée, les liens entre les ministères des Armées et de l'Intérieur (gendarmerie nationale) et le mouvement sportif dans le cadre de l'héritage post olympique, mais aussi à développer l'innovation dans les secteurs de la recherche, du développement et du handicap en particulier.



La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024 constitue une conjoncture favorable pour consolider l'apport important déjà fourni par le ministère des Armées et le ministère de l'Intérieur (gendarmerie nationale) au sport de haut niveau, et afficher de nouveaux objectifs communs.



À ce titre, et dans le cadre de ce protocole, les armées s'attachent à :

- renforcer le soutien au profit des sportifs de haut niveau des fédérations olympiques et paralympiques dans les perspectives des JOP 2024 avec un effort sur les disciplines paralympiques et la mixité ;
- favoriser l'insertion des sportifs au sein des forces armées et du personnel civil de la défense après les JOP en France en 2024 ;
- améliorer le parcours professionnel des sportifs de haut niveau de la défense ;
- développer la coopération technique, la collaboration scientifique, la coopération médicale et le soutien spécifique aux fédérations paralympiques ;
- intégrer le CNSD dans le réseau des établissements sportifs français soutien à la préparation des JOP 2024.

Ces perspectives se traduiront concrètement par :

- l'accueil de délégations sportives étrangères ou françaises dans le cadre de la préparation des JOP 2024, en lien avec la communauté de communes du pays de Fontainebleau ;
- l'accueil d'athlètes étrangers (post JOP 2020), ne disposant pas de toutes les conditions pour se préparer (infrastructures, soutiens technique et médical, etc.) et afin d'assurer des conditions d'entraînement optimales en vue au JOP 2024 ;
- l'organisation de *tests events* précédents les JOP ;
- un soutien particulier au para sport français mais aussi aux para athlètes et fédérations nationales délégataires du para sport.



# BRAVO À L'ARMÉE DE CHAMPIONS



## Une sélection d'athlètes affectés au Centre national des sports de la Défense (CNSD)



Sergent-chef  
**Damien GOURIOU**

Championnats du monde  
Champion d'Europe



**Maxime MONTAGGIONI**

Triple champion du monde



**Mandy FRANCOIS ELIE**

Vice-championne Paralympique  
Vice-championne du monde  
Triple championne d'Europe



Caporal  
**Enzo LEFORT**

Vice-champion olympique  
Champion du Monde  
Vice-champion du monde



Soldat 1<sup>re</sup> classe  
**Céline GOBERVILLE**

Vice-championne olympique  
Quadruple championne d'Europe



**Benjamin DAVIET**

Triple champion paralympique  
9 titres de champion du monde



Brigadier-Chef  
de 1<sup>re</sup> classe  
**Pierre RABUEL**

Double champions du monde / Champions d'Europe



Adjudant-chef  
**Loïc PERROUIN**



Second-Maitre  
**Billy BESSON**

Triples champions du monde

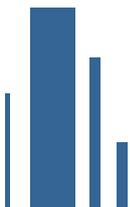


Quartier-Maitre  
de 2<sup>e</sup> classe  
**Marie RIOU**

## ANNEXE

### Cinquante sportifs de haut niveau seront présents au CNSD le 12 septembre dont :

- Agent sur contrat civil de la Défense **Mandy FRANCOIS ELIE** : Vice-championne Paralympique du 100 m en 2016 – Vice-championne du monde sur 200 m en 2017 – Triple championne d'Europe sur 100 m, 200 m, relais 4 x 100 m en 2018
- Soldat (T<sup>1</sup>) **Carole ZAH** : double championne d'Europe du 100 m et relais 4 x 100 m en 2019
- Matelot (M<sup>2</sup>) **Hugo BOUCHERON** : champion du monde 2018 d'Aviron en 2 de couple – Champion d'Europe 2018
- Agent sur contrat civil de la Défense **Cindy MOREAU** : médaille de bronze JO 2016 en para canoë-kayak
- Soldat (T) **Michaël D'ALMEIDA** : vice-champion olympique 2012 de cyclisme en vitesse par équipe – Médaille de bronze aux JO 2016 en vitesse par équipe – Vice-champion du monde 2019 en vitesse par équipe
- Caporal (T) **François PERVIS** : médaille de bronze aux JO 2016 de cyclisme en vitesse par équipe – 6 titres de champions du monde du kilomètre, en vitesse et de Keirin
- Soldat (T) **Loana LECOMTE** : double médaillée de bronze aux championnats du monde 2019 en VTT sprint cross-country et relais par équipe
- Soldat (T) **Sébastien VIGIER** : médaille de bronze de cyclisme en 2018 en vitesse – Vice-champion du monde 2018 en vitesse par équipe
- Maréchal des Logis (G) **Manon BRUNET** : championne du monde par équipe 2018 en escrime au sabre – Vice-championne du monde par équipe 2019
- Caporal (A<sup>3</sup>) **Enzo LEFORT** : vice-champion olympique par équipe d'escrime au fleuret en 2016. Champion du monde 2019 individuel – Vice-champion du monde 2019 par équipe
- Soldat (T) **Pauline RANVIER** : vice-championne du monde 2019 d'escrime au fleuret en individuel
- Maréchal des logis (G) **Daniel JERENT** : Champion olympique par équipe en 2016 en escrime à l'épée – **3 titres de champion du monde** par équipe à l'épée en 2014 – 2017 – 2019
- Maréchal des logis chef (G) **Charlotte BONNET** : triple championne d'Europe de natation en 2018
- Matelot (M) **Marc-Antoine OLIVIER** : médaille de bronze de natation en eau libre 10 km au JO 2016 – Double Champion du monde 2017 – Vice-champion du monde 2019
- Soldat (T) **Axel REYMOND** : champion du monde 2017 de natation en eau libre 25 km – Champion du monde 2019
- Maréchal des logis (G) **Fantine LESAFFRE** – Championne d'Europe 2018 de natation au 400 m 4 nages – médaille de bronze aux championnats du monde 2018 au 400 m 4 nages
- Sergent-chef (T) **Yohann ABY** : triple champion du monde de parachutisme en freefly – Quadruple champion d'Europe
- Brigadier-chef **Pierre RABUEL** et Adjudant-chef **Loïc PERROUIN** : doubles champions du monde de parachutisme en freestyle – Champions d'Europe 2017
- Maréchal des logis (G) **Léocadie OLLIVIER DE PURY** : vice-championne du monde de parachutisme en voltige en 2018
- Sergent-chef (A) **Damien GOURIOU** : médaille de bronze aux championnats du monde de parachutisme 2016 et 2018 en VR 4 Open – Champion d'Europe 2018 en VR 4
- Lieutenant (G) **Élodie CLOUVEL** : vice-championne olympique 2016 de pentathlon moderne – Vice-championne du monde 2018
- Agent sur contrat civil de la Défense **Benjamin DAVIET** : triple champion paralympique de ski nordique, 9 titres de champion du monde
- Agent sur contrat civil de la Défense **Maxime MONTAGGIONI** : triple champion du monde de para snowboard en slalom et banked slalom
- Caporal-chef (T) **Steve MISSILIER** : vice-champion olympique 2014 de ski alpin slalom géant
- Soldat 1re cl (T) **Céline GOBERVILLE** : vice-championne olympique 2012 de tir au pistolet – Quadruple championne d'Europe 2010 – 2011 -2013 – 2018
- Caporal-chef (T) **Pierre LE CORRE** : champion du monde de triathlon en relais mixte 2018 – Champion d'Europe 2018 en individuel et relais mixte
- Soldat (T) **Dorian CONNINX** : champion du monde de triathlon en relais mixte 2018 – Vice-champion du monde U 23 en 2017 - Champion d'Europe 2018 de relais mixte
- Matelot (M) **Jérémie MION** : champion du monde 2018 de voile en dériveur 470
- Second-maître **Billy BESSON** et quartier-maître de 2<sup>e</sup> cl **Marie RIOU** : triples champions du monde de voile en Nacra 17 (**Marie RIOU** vainqueur du trophée Volvo Ocean Race 2018)





# LE MINISTÈRE DES ARMÉES

## ENGAGÉ POUR LA DÉFENSE DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS

Plus de 30 000 militaires assurent au quotidien la sécurité de nos concitoyens en France et à l'étranger, dont 13 000 sur le territoire national et environ 6 000 déployés en opérations extérieures

## TOURNÉ VERS L'AVENIR

4,9 milliards d'euros de Recherche & Développement, dont 730 millions par an consacrés aux études amonts, un chiffre qui s'élèvera à 1 milliard d'euros dès 2022

## ACTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR

34,2 milliards d'euros de budget en 2018 soit le 2<sup>e</sup> budget de l'État après celui de l'Éducation nationale  
18. 5 milliards d'euros pour l'équipement des forces  
1,82 % du PIB en 2018 avec pour objectif 2 % du PIB en 2025  
Les entreprises de Défense représentent 20 % des exportations de la France en 2017  
26 000 PME et ETI sont fournisseurs directs du ministère des Armées en 2017

## À HAUTEUR D'HOMME

Premier recruteur de France : 26 700 recrutements par an dont 4 000 civils  
265 458 hommes et femmes dont 205 121 militaires et 60 337 civils  
20,4 % de femmes  
32 303 réservistes opérationnels sous contrat

## 2<sup>e</sup> ACTEUR CULTUREL DE L'ÉTAT

21 musées - 160 monuments classés - 3 millions de visiteurs par an  
3 millions de photos et 21 000 films d'archives couvrant 4 siècles d'histoire



Centre Media du ministère des Armées  
Tél. : 09 88 67 33 33  
presse@dicod.fr



Centre national des sports de la Défense  
Sylvie ANOTO  
Tél. : 01 79 91 61 05 - 06 32 09 58 46  
sylvie.anoto@intradef.gouv.fr



Ministère des Armées



@Defense\_gouv



@ministeredesarmees

Retrouvez-nous sur [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)